



Droit de la propriété Industrielle & Intellectuelle Droit des Marques, Nom Commercial Enseigne & Internet

Durée 1 jour

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE FORMATION

📌 Objectif :

Déposer et protéger sa marque, développer sa marque en toute sécurité, agir en cas de contrefaçon.

📌 Droit des marques.

Loi du 4 janvier 1991 et ordonnance du 25 juillet 2001 et droit communautaire
Définition et catégories de marques

Objet du droit des marques : marques nominales, sonores, figuratives, tactiles et olfactives

Validité de la marque, licéité, non déceptivité.

Risques de tromperie

Acquisition du droit de marque : dépôt, moyen, examen, publication, enregistrement, coût

Durée de la protection, renouvellement, déchéance

Marque internationale : modalités de dépôt, protection et coût

Contrefaçon : reproduction, imitation, ressemblance, délit d'usage, substitution

Actions en contrefaçon : délai pour agir, mesures préalables, saisie-contrefaçon,

Procédure et compétence, mesures réparatrices, confiscation, sanctions pénales.

Module 2 : Droit des signes distinctifs et Internet

Nom commercial : choix du nom et validité

Disponibilité, licéité, non déceptivité, droits antérieurs

Acquisition et exploitation du nom commercial

Protection : action en concurrence déloyale, reproduction, imitation, usurpation

Dénomination sociale : choix, validité, licéité, distinctivité, disponibilité

Acquisition et perte du droit sur la dénomination sociale, protection

Enseigne : choix, acquisition, exploitation et protection

Internet : Nom de domaine, choix, validité

Régime juridique des noms de domaine.


Exploitation, protection, action judiciaire en protection.


Méthodologie


Concepts didactiques : études de cas réels, mise en situation.

Analyse de documents juridiques

Comment faire face

 **Public concerné** : Dirigeant, Cadres d'entreprise, Porteur de projet, Responsable administratif, Créateur, Développeur, Webmaster, Assistant(e) de direction.

 **Pré-requis** : niveau bac et/ou 3 ans d'expérience professionnelle

 **Formateur** : Séminaire assuré par un formateur juriste spécialisé et ancien avocat